Saint-Thibault-des-Vignes (77) : condamné à 14 ans de réclusion pour la mort d’Iderlindo, Amadou K. n’a finalement passé que quatre mois en prison avant d’être remis en liberté

06/10/2026 à 13h47



Amadou K., 24 ans, condamné en juin dernier à 14 ans de réclusion criminelle pour les coups mortels ayant entraîné la mort d’Iderlindo, 21 ans, à Saint-Thibault-des-Vignes, a été remis en liberté sous contrôle judiciaire.

Selon *Le Parisien*, la chambre de l’instruction a ordonné sa remise en liberté la semaine dernière. Il avait été incarcéré à l’issue du verdict rendu dans la nuit du 11 au 12 juin, soit un peu moins de quatre mois auparavant.

Amadou K. avait écopé de la peine la plus lourde parmi les accusés jugés dans cette affaire. La cour d’assises de Seine-et-Marne avait requalifié les faits en violences volontaires avec arme ayant entraîné la mort sans intention de la donner.

Dans le cadre de son contrôle judiciaire, il lui est notamment

interdit de se rendre en Seine-et-Marne et de fréquenter les coaccusés ainsi que les victimes.

Le Parisien